

FORMULAIRE DE DEMANDE DE MISE A DISPOSITION VÉLHOP - CHALLENGE AU BOULOT A VÉLO 2024

Accessible uniquement aux entreprises participantes et déjà inscrites

À retourner au plus tard le **VENDREDI 24 MAI 2024** - toute demande ultérieure pourra être refusée

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Raison sociale : SIRET :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Référent.e du Challenge (nom, prénom) :

Date d'inscription au Challenge 2024 :/...../ 2024

Téléphone : Email :

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION : Choix unique – 1 vélo par entreprise et dans la limite des stocks disponibles

Cocher la case
souhaitée

Vélohop à assistance électrique (VAE)	1	OU	Vélohop tricycle	1
OU Vélohop cargo marchandises	1	OU	Vélohop à assise surbaissée	1

Retrouvez toutes les informations relatives à nos modèles de vélos sur notre site internet : <https://velhop.strasbourg.eu/velos/>

SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES

Salarié 1 (Nom et Prénom) :

Téléphone : Email :

Salarié 2 (Nom et Prénom) :

Téléphone : Email :

Salarié 3 (Nom et Prénom) :

Téléphone : Email :

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

Mise à disposition gratuite : Strasbourg Mobilités Vélo propose la mise à disposition gracieuse de vélos aux établissements inscrits au Challenge au boulot à vélo 2024.

Dépôt de garantie obligatoire :

800€ par vélo à assistance électrique - **1000€** par vélo cargo / tricycle / assise surbaissée

Merci de sélectionner le type de dépôt de garantie choisi :

Pré-autorisation bancaire Chèque (à l'ordre de Strasbourg Mobilités Vélo)

Mandat SEPA + RIB Bon de commande

PRISE EN CHARGE DU VÉLO

À la boutique Vélohop GARE – Niveau -1 Grande Verrière de la Gare 67000 Strasbourg – Tél. : 03 67 70 70 70

- Récupération le **jeudi 30/05** **vendredi 31/05**
- Retour du vélo le **vendredi 28/06** **lundi 01/07**

Lors de la récupération du vélo les documents suivants sont à présenter :

- Une copie de ce **formulaire validé** par Strasbourg Mobilités Vélo,
- **Une copie de la pièce d'identité du référent du Challenge** ou d'un salarié bénéficiaire

Informations importantes :

→ Les Conditions Générales de Vente du service Vélohop s'appliquent.

→ Des frais de retard seront appliqués à l'établissement en cas de restitution tardive du vélo, tarifs consultables sur velhop.strasbourg.eu

→ Les vélos sont sous la responsabilité de l'établissement pendant toute la durée de la location

→ Au retour des vélos, un diagnostic sera réalisé et les éventuelles réparations et remplacements des vélos et/ou d'accessoires en cas de dégradation, de perte ou de vol seront facturés à l'établissement.

ÉLÉMENTS À NOUS RETOURNER

Strasbourg Mobilités Vélo se réserve le droit de refuser une mise à disposition pour tout retard, formulaire incomplet ou stocks indisponibles. Ce formulaire, de demande de mise à disposition dans le cadre du Challenge au boulot à vélo, est à renvoyer complété et signé au plus tard le **vendredi 24 mai 2024**, à l'adresse e-mail : contact@strasbourg-mobilites.eu

Une confirmation indiquant la disponibilité ou non du vélo vous sera envoyée par mail au plus tard le **mercredi 29 mai 2024**.

Date, Nom / Prénom, Signature du référent du challenge
Cachet de l'établissement

Date de validation par Strasbourg Mobilités Vélo
Signature et cachet du Service Commercial